

SAS LUCID ASTUCE PERMIS	6 Place du Traité de Rome Bat B 69007 Lyon
Siret 823 071 204 00015 TVA FR 5482 3071204 Agrément E 17 069 0004-0 Code NAF 8553Z	Contact : adwords.astucepermis@gmail.com Tél : 04.81.18.72.19

DYS

Les troubles Dys dont la dyslexie se ressentent directement sur les apprentissages notamment scolaires dont celui de la lecture et de l'écriture. Les troubles Dys peuvent gêner l'apprentissage dans d'autres domaines et notamment celui du code de la route et du permis de conduire.

Cependant, il faut distinguer les deux parties nécessaires à l'obtention du permis de conduire (partie théorique : code de la route ; partie pratique : épreuve pratique de conduite). Si vous avez un trouble Dys, voici ce qu'il y a savoir avant de passer l'examen du code et du permis.

La dyslexie impacte les apprentissages du code et du permis ?

A l'évidence, on imagine que ce trouble va porter les difficultés sur le déchiffrage et la lecture des panneaux de signalisation. En effet, le temps pour traiter et analyser l'environnement est rallongé. Pourtant, pour le code de la route, les participants à l'examen peuvent disposer de 20 secondes après que la question a été posée pour y répondre.

D'autres difficultés apparaissent dans :

- l'apprentissage à apprendre par cœur
- la mémorisation de nombreuses informations comme les statistiques, les données chiffrées, etc
- la réalisation de calculs
 - l'appréciation du cadre spatio-temporel

SAS LUCID ASTUCE PERMIS	6 Place du Traité de Rome Bat B 69007 Lyon
Siret 823 071 204 00015 TVA FR 5482 3071204 Agrément E 17 069 0004-0 Code NAF 8553Z	Contact : adwords.astucepermis@gmail.com Tél : 04.81.18.72.19

- l'acquisition et l'automatisation de la latéralisation et la faculté à transposer les gestes dans ses propres actions (passer d'un écran à la réalité par ex.)
- la planification d'un enchaînement d'actions/réactions et gestes

La confiance en soi est elle aussi à prendre en compte car un conducteur doit pouvoir faire preuve d'assurance et de maîtrise.

La prise en compte de cette aptitude n'est donc pas à négliger.

Ces apprentissages peuvent poser des problèmes.

C'est pourquoi, les notions à mobiliser doivent nécessairement faire l'objet d'un travail plus approfondi pour les dyslexiques que pour les autres candidats en termes de méthode d'apprentissage et d'heures de révision.

Enfin, la gestion de l'attention durant un examen est approximative chez de nombreux Dys. Il leur faut rester concentré durant la totalité des 35 minutes sans prendre de pause pour souffler.

Autant de barrières auxquelles sont habituellement confrontés les Dys dans le cadre scolaire voire dans leur vie quotidienne. Heureusement des aménagements existent pour réduire l'impact du trouble durant l'examen.

Quels aménagements pour le passage du code ?

Depuis la signature d'une convention entre la Délégation à la Sécurité et à la Circulation Routière et certaines associations (APEDA, FFDys et Avenir

SAS LUCID ASTUCE PERMIS	6 Place du Traité de Rome Bat B 69007 Lyon
Siret 823 071 204 00015 TVA FR 5482 3071204 Agrément E 17 069 0004-0 Code NAF 8553Z	Contact : adwords.astucepermis@gmail.com Tél : 04.81.18.72.19

Dysphasie France), il est possible de passer les épreuves lors de sessions particulières destinées aux personnes ayant un trouble spécifique du langage écrit ou oral.

Les dyslexiques vont pouvoir bénéficier de ces sessions particulières qui proposent des aménagements spécifiques.

Lors du passage de l'examen du code de la route, les dyslexiques peuvent bénéficier de :

- relecture des consignes à voix haute par l'un des inspecteurs
- temps supplémentaire pour répondre aux questions

En plus de compenser en partie les difficultés des Dys, cet aménagement réduit la pression pour réussir l'analyse de l'environnement lors de la phase de lecture. Le gain en confiance suscité par un temps supplémentaire n'est pas négligeable !

Quels sont les documents exigés pour bénéficier de ces séances spécifiques adaptées aux Dys ?

Vous pouvez passer le code lors de séances spécifiques à condition de fournir l'un des 3 justificatifs suivants :

- Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) ou reconnaissance de handicap obtenue auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) et un diagnostic de dyslexie et/ou de dysphasie et/ou de dyspraxie.

SAS LUCID ASTUCE PERMIS	6 Place du Traité de Rome Bat B 69007 Lyon
Siret 823 071 204 00015 TVA FR 5482 3071204 Agrément E 17 069 0004-0 Code NAF 8553Z	Contact : adwords.astucepermis@gmail.com Tél : 04.81.18.72.19

- **Reconnaissance d'aménagements aux épreuves nationales de l'éducation nationale pour troubles de l'apprentissage du langage écrit, du langage oral et/ou écrit et/ou de l'acquisition de la coordination.**
- **Certificat médical délivré depuis moins de 6 mois attestant d'un trouble spécifique du langage et/ou de la lecture et/ou de l'acquisition de la coordination et nécessitant un aménagement des conditions de passage de l'épreuve théorique générale.**